

**Favia, Fondation de prévoyance
de l'ordre des avocats de Genève
et de leur personnel**

**INFO FAVIA 2015
NO 1**

Après un exercice 2013 vigoureux, 2014 a fait taire les pessimistes

Il y a une année, nous soulignons les performances positives étonnantes en 2013, une belle surprise qui permettait aux fonds de pension de consolider leur situation. 2014 s'avère encore plus généreuse, terminant en fanfare avec des hausses entre 6% et 10% pour les indices LPP traditionnels.

L'année s'est déroulée en deux phases distinctes. Un premier semestre calme et haussier pour toutes les classes d'actifs, puis un deuxième semestre plus volatile avec un retour de nervosité sans pour autant affecter les performances outre mesure. Certains changements importants se sont cependant matérialisés récemment et vont certainement influencer les années à venir : retour fracassant du dollar US, chute des marchés actions des pays émergents, déroute des matières premières et en particulier du pétrole, sur fond géopolitique-économique difficile à appréhender. Enfin notons la chute des rendements obligataires, désormais une « habitude », en particulier en Suisse. Et permettez-nous d'empiéter sur 2015 et son épisode précoce de stress avec l'appréciation fracassante du franc suisse, dont il est encore prématuré d'anticiper tous les effets.

Après la déconvenue de 2008 et les doutes de 2009, ces cinq dernières années nous ont habitués à des rendements élevés et un risque relativement faible. Mais la question se situe plutôt sur ce qui nous attend. La Banque Nationale Suisse aura au moins le mérite de nous rappeler rapidement en 2015 que tout n'est pas si facile. Le sentiment de nos gérants (Lombard Odier, Vontobel, Pâris Bertrand Sturdza et UBS) est qu'il sera nécessaire d'être plus actifs dans les années à venir, à comprendre par là que les gestions strictement passives et attentistes seront accompagnées de passablement de stress. Chercher des alternatives (actifs alternatifs et stratégies alternatives notamment) pourrait s'avérer enfin payant après des années de rendements décevants.

L'heure n'est pas à l'euphorie, ni au pessimisme, peut-être plutôt au pragmatisme et à la responsabilisation. Une poursuite des réflexions structurelles sur la politique à mener pour maintenir la solidité des bilans et des taux de couverture est nécessaire.

Situation de Favia

En 2014, Favia a obtenu une performance globale de +6.8%. Avec +8.0%, Vontobel devance Lombard Odier (+6.9%) et Pâris Bertrand Sturdza (+4.5%), ce dernier ayant été choisi pour son style de gestion différent, visant la préservation du capital avant la performance. Nous vous rappelons que UBS SA est notre global custodian, qu'en cette qualité elle détient nos actifs et supervise la bonne exécution des mandats par les 3 autres établissements précités.

Au vu de ces résultats, le Conseil de fondation de Favia s'est réuni le 27 janvier 2015 et a décidé de rémunérer les avoirs des assurés au taux de 1.75% en 2014. Les rentes en cours de paiement ne seront pas indexées. En outre le Conseil a décidé par mesure de prudence d'appliquer un intérêt nul aux capitaux des assurés quittant Favia pendant l'année 2015.

Cette performance de +6.8% permet une nouvelle consolidation du degré de couverture. De 98.1% au 1^{er} janvier 2014, il se situe à environ 103% à fin 2014, après la rémunération de 1.75% attribuée aux assurés de Favia, tout en tenant compte d'un taux d'intérêt technique de 3.0% (voir l'Info Favia 2012 no 3, datée de décembre 2012 et disponible sur le site www.favia.ch).

Enfin, nous vous rappelons que pour cette année 2015, les cotisations destinées à la couverture des risques et frais font l'objet d'un rabais de 40%. Par cette mesure, les assurés et Etudes affiliées à Favia participent à sa situation financière assainie.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous prions de croire, chers(chères) Assuré(e)s, à nos salutations distinguées.

Le Conseil de fondation



Me Luc Hafner



Sylvianne Zeder-Aubert

Février 2015